



COMITÉ DE VIGILANCE

LIEU D'ENFOUISSEMENT DE SAINTE-SOPHIE

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU 28 NOVEMBRE 2013**

L'art de bâtir des ponts

transfertconsult.ca

MONTREAL - QUEBEC - SAGUENAY - SHERBROOKE

Table des matières

1	ACCUEIL DES PARTICIPANTS	1
2	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	1
3	ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 19 SEPTEMBRE 2013	1
4	TRAVAUX RÉALISÉS EN 2013 ET TRAVAUX PROJETÉS POUR 2014	2
5	FONDS DE VALORISATION AGRICOLE	4
6	ACTIONS DE SUIVI	5
6.1	État des travaux d'amélioration du captage	5
6.2	Demande de modification aux décrets	5
6.3	Autres suivis	6
7	RAPPORT D'ACTIVITÉS	6
7.1	Registre des plaintes	6
8	DIVERS.....	7
9	PROCHAINE RÉUNION.....	8

Liste des annexes

- Annexe 1 Liste des présences
- Annexe 2 Ordre du jour
- Annexe 3 Présentation des travaux réalisés en 2013 et travaux projetés pour 2014
- Annexe 4 Registre des plaintes

Les annexes sont présentées dans un document joint.

1 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Au nom de Waste Management (WM), M. Hugues Vincelette, coordonnateur des relations communautaires, souhaite la bienvenue aux participants et les remercie pour leur présence. Il souligne également la présence de nouveaux membres, soit M. Claude Lamontagne et M. Eric Jutras, conseillers municipaux de Sainte-Sophie. Un tour de table est effectué.

La liste des présences figure à l'annexe 1.

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est présenté pour son adoption.

L'ordre du jour est accepté par les participants et figure à l'annexe 2.

3 ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 19 SEPTEMBRE 2013

Le compte rendu de la réunion du 19 septembre 2013 a été envoyé aux participants.

Certaines coquilles sont relevées par les participants, dont une erreur dans les informations du pied de page. M. Alex Craft, animateur de la rencontre, constate que la version envoyée aux participants ne semble pas être la bonne version.

ACTION DE SUIVI :

- Envoyer la version corrigée du compte rendu de la rencontre du 19 septembre 2013 aux personnes concernées.

4 TRAVAUX RÉALISÉS EN 2013 ET TRAVAUX PROJÉTÉS POUR 2014

M. Ghislain Lacombe, directeur de l'ingénierie et de l'environnement à WM, expose les travaux réalisés en 2013 et ceux attendus pour 2014. La présentation figure à l'annexe 3.

M. Lacombe précise que les travaux annoncés en juin sont maintenant presque terminés, soit la construction d'une nouvelle cellule d'enfouissement 5B, l'installation d'un nouveau collecteur principal de biogaz et l'amélioration du réseau de captage de la zone 2A.

Les travaux projetés pour 2014 incluent la construction d'une nouvelle cellule d'enfouissement, le recouvrement final de la zone 4 et la finalisation des travaux d'amélioration du réseau de captage sur la zone 2A, par l'installation de nouvelles conduites de captage de biogaz et la construction de 54 puits verticaux.

M. Lacombe précise que le recouvrement final sert notamment à diminuer l'exposition aux précipitations, et, par conséquent, la génération de lixiviat. WM procédera au recouvrement final sur trois hectares de la zone 4, ce qui compensera la mise en opération de la nouvelle cellule 5B.

Les questions et commentaires suivants sont émis lors de la présentation :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>C'est donc la cellule 5A qui est présentement en opération?</i>	M. Lacombe précise que les cellules 5A1 et 5A2 sont présentement en opération. La cellule 5B sera mise en opération prochainement.
<i>Qu'allez-vous faire avec l'eau qui s'est accumulée dans la cellule 5B avant la mise en opération?</i>	M. Lacombe explique que l'eau accumulée avant la mise en opération de la cellule est non contaminée et qu'elle sera pompée afin de diminuer les volumes d'eau de lixiviation à traiter.
<i>Les travaux réalisés dans la zone 2A sont-ils les derniers?</i>	M. Lacombe indique qu'il s'agit en effet des derniers travaux majeurs pour cette zone. Des travaux de maintenance devront toutefois être réalisés.
<i>Les travaux réalisés dans la zone 2A pour l'amélioration du captage du biogaz devront-ils également être réalisés dans les zones 4 et 5?</i>	M. Lacombe explique que cela ne sera pas nécessaire, car les méthodes ont évolué au fil des années. Pour la zone 2A, le captage du biogaz était effectué à partir de puits de béton et de torchères passives. Pour les zones 4 et 5, des tuyaux en PVC sont utilisés dans les puits verticaux de captage de biogaz. Ces tuyaux ont une durée de vie plus longue et il y a suffisamment de puits verticaux pour capter tout le biogaz.

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Dans quelle proportion le biogaz est-il saturé en eau?</i>	M. Lacombe indique que le biogaz est saturé à 100 %. Il ajoute que l'activité bactérienne présente dans les matières résiduelles génère de la chaleur : le biogaz présent dans les cellules est donc relativement chaud. Lorsqu'il entre en contact avec une paroi plus froide, il se condense, comme la condensation sur une fenêtre. WM s'assure d'avoir des trappes à condensat pour recueillir cette eau, qui est ensuite envoyée à l'usine de traitement des eaux de WM.
<i>Quelles sont les quantités d'eau recueillies via la condensation du biogaz?</i>	M. Lacombe explique qu'il est difficile d'estimer les quantités d'eau de lixiviation qui découlent de la condensation du biogaz. La proportion des eaux de condensat est minime comparée à l'eau présente au fond des cellules.
<i>Est-ce vous qui asséchez le biogaz envoyé à Cascades? Connaissez-vous le volume d'eau produit?</i>	M. Lacombe indique que c'est Cascades qui assèche le biogaz. Il indique ne pas savoir quel est le volume d'eau produit lors de l'assèchement du biogaz.
<i>Est-ce que l'eau produite par la condensation du biogaz est polluée comme les eaux de lixiviation?</i>	M. Lacombe confirme que cette eau est contaminée, puisqu'elle a été en contact avec le biogaz. Elle est donc traitée comme du lixiviat.
<i>Voyez-vous des différences dans la production d'eau de condensat du biogaz entre l'été et l'hiver?</i>	M. Lacombe explique ne pas détenir cette information. Il précise qu'en termes de production de biogaz, il ne note pas de différence entre l'été et l'hiver.
<i>Quelle est la température atteinte à l'intérieur d'une cellule? Est-ce la même température que celle d'un composteur?</i>	M. Lacombe indique que la température du biogaz à l'extraction se situe entre 100 et 105 degrés Fahrenheit. M. Craft ajoute qu'un petit composteur n'atteint pas la même température qu'un plus gros composteur. C'est d'ailleurs pourquoi il ne faut pas mettre de viande dans les composteurs domestiques, puisque les températures minimales nécessaires à leur compostage ne sont pas atteintes.
<i>Lorsque vous réalisez des travaux de forage, creusez-vous jusqu'à la couche d'argile?</i>	M. Lacombe explique que non, WM laisse une épaisseur de trois mètres d'argile.

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Pourquoi ne faites-vous pas des cellules géométriques ou carrées?</i>	M. Lacombe précise que la limite des cellules illustrée sur la carte inclut les fossés de drainage. La cellule est bel et bien carrée.

5 FONDS DE VALORISATION AGRICOLE

M. Hugues Vincelette précise que Mme Yanie Villeneuve, agente de développement au Centre local de développement (CLD) Rivière-du-Nord et chargée de la gestion du Fonds de valorisation agricole, ne pouvait pas être présente à la rencontre du comité de vigilance.

M. Vincelette rappelle que le Fonds de valorisation agricole est une initiative de WM qui vise à promouvoir et à soutenir la mise en œuvre de projets durables permettant de valoriser le développement agricole aux alentours du site d'enfouissement de Sainte-Sophie.

M. Vincelette explique que 14 000 \$ du Fonds de valorisation agricole ont été remis dernièrement à des entreprises agricoles afin de procéder à des travaux permettant d'améliorer le rendement de la terre et de favoriser les activités d'auto-cueillette. De plus, la MRC de la Rivière-du-Nord a déposé une demande dans le cadre d'un projet de caractérisation des terres agricoles.

Les questions et commentaires suivants sont émis lors de la présentation :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Qu'est-ce qu'une caractérisation des terres agricoles?</i>	M. Vincelette explique qu'il s'agit d'une étude qui vise à connaître la superficie des terres agricoles disponibles, et celles qui pourraient être disponibles, sur le territoire de la MRC.
<i>Serait-il possible de réaliser une étude similaire pour les milieux humides?</i>	M. Vincelette indique qu'une telle étude ne correspond pas aux critères d'admissibilité du Fonds de valorisation agricole.
<i>Pouvez-vous donner plus de détails sur l'origine et l'objectif du Fonds de valorisation agricole?</i>	M. Vincelette explique que le Fonds est lié au projet d'agrandissement de 2004 du site d'enfouissement de Sainte-Sophie, dont une partie est située en zone agricole. Le Fonds vise à valoriser le développement agricole de la région.
<i>Qui gère ce Fonds?</i>	M. Vincelette précise que le Fonds est géré par le CLD Rivière du Nord. Un comité a également été formé pour évaluer les candidatures reçues.

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Quel est le montant du Fonds?</i>	M. Vincelette indique que le Fonds est de 500 000 \$.
<i>De ce 500 000 \$, quel est le montant utilisé jusqu'à présent?</i>	M. Vincelette indique que 370 000 \$ ont été octroyés jusqu'à présent : 314 500 \$ en prêts et 55 500 \$ en subventions.
<i>Quelle est la durée de vie du Fonds?</i>	M. Vincelette explique qu'il n'y a pas d'échéance associée au Fonds et que celui-ci est géré de façon à le pérenniser.
<i>Il serait intéressant de faire de la publicité auprès des agriculteurs pour ce Fonds.</i>	M. Vincelette indique que cela est déjà fait auprès des entreprises par le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

6 ACTIONS DE SUIVI

6.1 ETAT DES TRAVAUX D'AMELIORATION DU CAPTAGE

Ce point a été discuté plus tôt lors de la réunion, lors de la présentation sur les travaux réalisés en 2013. Le réseau existant de la zone 2A est remplacé par un nouveau réseau de captage des biogaz.

6.2 DEMANDE DE MODIFICATION AUX DECRETS

M. Lacombe rappelle que les opérations menées au site de Sainte-Sophie sont soumises à trois décrets distincts, dont certaines sections se chevauchent, ce qui rend difficile l'application de quelques conditions. WM a donc demandé, en 2011, une fusion de ces décrets au Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP).

M. Lacombe explique que WM n'a pas encore reçu de nouvelles au sujet de cette demande. Une relance sera effectuée auprès du Ministère après les Fêtes.

Les questions et commentaires suivants sont émis :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Est-ce que cette situation empêche WM de poursuivre ses activités?</i>	M. Lacombe indique que non.

6.3 AUTRES SUIVIS

M. Vincelette indique qu'il ne dispose pas des données indiquant combien de tonnes sont générées annuellement au Québec, combien sont enfouies et combien sont recyclées. Il fournira cette information au Comité prochainement.

ACTION DE SUIVI :

- Faire un suivi au Comité relativement aux tonnages générés, enfouis et recyclés.

7 RAPPORT D'ACTIVITÉS

7.1 REGISTRE DES PLAINTES

M. Simon Mercier, directeur des opérations à WM, indique qu'une plainte a été formulée, la première depuis septembre 2010. Celle-ci concerne la circulation de camions de WM sur le rang Sainte-Marguerite. En effet, plusieurs camionneurs ont décidé d'emprunter le rang Sainte-Marguerite pour contourner des travaux de construction entre la route 117 et l'autoroute 15. WM a effectué des suivis avec les conducteurs de camions et de la surveillance, ce qui a permis d'atténuer la situation.

Le registre des plaintes figure à l'annexe 4.

Les questions et commentaires suivants sont émis :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Y a-t-il des camions d'autres compagnies qui circulent sur le rang Sainte-Marguerite?</i>	M. Mercier indique qu'il est possible que des camions d'autres compagnies utilisent le rang Saint-Marguerite. Toutefois, une personne a demandé à ce que les camions de WM ne circulent pas par ce chemin.
<i>Les travaux entre la route 117 et l'autoroute 15 sont-ils terminés?</i>	M. Mercier indique que les travaux ne sont pas terminés et qu'il est prévu qu'ils le soient fin décembre.
<i>À quelle heure les camions commencent-ils à entrer chez vous?</i>	M. Mercier indique que le site de WM ouvre à 6 h le matin. Toutefois, avec les problèmes de trafic, certains camionneurs se présentent dès 5 h 30. Certains dorment même au site.

8 DIVERS

Différentes questions sont adressées aux représentants de WM.

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Est-ce que tout le biogaz recueilli au site de Sainte-Sophie est utilisé ou valorisé?</i>	M. Lacombe indique que non. Le réseau de Gaz Métro a une capacité fixe, et cette capacité a été atteinte. Une partie doit donc être brûlée. Avec l'amélioration du réseau de captage du biogaz, la quantité de biogaz recueillie va augmenter. Celle-ci sera brûlée.
<i>Vous brûlerez le biogaz, sauf si vous trouvez un autre consommateur?</i>	M. Lacombe explique que oui.
<i>Le biogaz vendu à Cascades est-il le même que celui du circuit de Gaz Métro?</i>	M. Lacombe précise que le biogaz est différent.
<i>Combien de biogaz est acheminé à Cascades?</i>	M. Lacombe indique qu'entre 60 et 70 % du biogaz produit à Sainte-Sophie est acheminé à Cascades, et qu'entre 25 à 30 % est capté et brûlé. Il demeure la possibilité de trouver un autre partenaire. Il a également été discuté avec Gaz Métro de purifier le biogaz, mais cette alternative nécessiterait des investissements majeurs et Gaz Métro a décidé de ne pas aller de l'avant.
<i>Quelle est votre projection de production de biogaz avec le nouveau système de captage?</i>	XXX
<i>Serait-il possible que Gaz Métro revende lui-même le biogaz?</i>	M. Lacombe explique que l'usine de Gaz Métro vise à vendre le biogaz à Cascades uniquement.
<i>Quelle est l'utilisation du biogaz par Cascades?</i>	M. Lacombe explique que Cascades utilise le biogaz pour alimenter ses chaudières et non pour produire de l'électricité.
<i>Le 30 % de biogaz brûlé pourrait-il être utilisé par WM pour produire de l'électricité?</i>	M. Lacombe explique que des études ont été réalisées, mais que les conclusions démontrent qu'il ne s'agit pas d'une solution économique. Ainsi, des investissements d'un million \$ seraient nécessaires pour chauffer les eaux de WM en utilisant le biogaz du site de Sainte-Sophie, alors que WM dépense 50 000 \$ par an pour ce faire. Le temps de retour sur investissement serait donc de plus de 20 ans.

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Si le biogaz capté ne peut être utilisé ou valorisé, quel a été l'intérêt d'améliorer le système de captage?</i>	M. Lacombe explique que l'intérêt était de s'assurer de capter tous les biogaz émis par la cellule. Sinon, la pression augmente et il y a un risque de génération d'odeurs de gaz.
<i>Au site de Saint-Nicéphore, le biogaz est utilisé pour faire fonctionner des génératrices. Pourquoi n'est-il pas possible de faire de même au site de Sainte-Sophie?</i>	M. Lacombe explique que l'opportunité de valoriser le biogaz produit au site de Saint-Nicéphore est reliée à un appel d'offres d'Hydro-Québec visant à acheter de l'électricité produite à partir de biomasse.
<i>Quelle était la source des odeurs perçues cet été?</i>	M. Lacombe explique qu'il est difficile de répondre précisément sans connaître la date exacte où les odeurs ont été perçues, mais il indique qu'il s'agit possiblement des travaux de forage dans la zone 2A. Les travaux de WM peuvent générer des odeurs. Toutefois, des alertes d'odeurs sont émises et différentes mesures sont prises pour réduire les odeurs.
<i>Avez-vous évalué quels seront les impacts sur vos activités de l'amélioration de la performance du recyclage et du compostage au Québec?</i>	M. Lacombe explique que WM est spécialisée dans la gestion des matières résiduelles et en mesure de s'adapter à l'évolution des besoins. De plus, il existera pendant encore longtemps des déchets ultimes, qui devront être soit incinérés, soit enfouis. M. Lacombe ajoute que la diminution des volumes des matières compostables reçus au site devrait mener à une diminution du volume de biogaz produit. Cela devra être pris en compte dans les estimations.

9 PROCHAINE RÉUNION

Il est convenu que la prochaine rencontre du Comité de vigilance aura lieu le jeudi 27 mars 2014, à compter de 19 h. M. Vincelette remercie les participants de leur présence assidue.

Les points de l'ordre du jour ayant tous été traités, la réunion s'est terminée à 20 h 05.

Dave C. Arseneau et Elodie Rolland
Rapporteurs de la réunion

Catégorie	Fonction ou organisme	Nom	Présent	Absent
Représentants du voisinage	Ste-Sophie	M. Yvon Berthiaume (président)	X	
	Ste-Sophie	Mme Lorraine Couët	X	
	Ste-Sophie	M. Robert Proulx	X	
	Ste-Sophie	M. André Boucher		X
	St-Jérôme	Mme Céline Mul		X
	Ste-Sophie	M. Ronald Gill	X	
	Ste-Sophie	Mme Olga Bazusky	X	
	Ste-Anne-des-Plaines	Mme Marie-Ève Robinson	X	
Représentants du milieu municipal	Municipalité de Ste-Sophie	M. Claude Lamontagne	X	
		M. Eric Jutras	X	
	MRC de la Rivière du Nord	M. Eric Brunet		X
		M. Pierre Godin (substitut)		X
	Ville de Sainte-Anne-des-Plaines	M. Benjamin Plourde	X	
	Municipalité de Saint-Hippolyte	n/d		
Représentants des groupes environnementaux	Association des riverains du lac L'Achigan	M. Georges Raymond		X
	Corporation de l'Aménagement de la Rivière Assomption	Mme Maryse Blanchette	X	
Représentants des organismes socio-économiques	Club récréatif et équestre des Laurentides	Mme Nicole S. Joyal	X	
		M. Denis Levert		X
	CLD de la Rivière-du-Nord	Mme Yanie Villeneuve		X
Représentant du milieu agricole	UPA	M. Roger Chaumont	X	

WASTE MANAGEMENT :

M. Hugues Vincelette, Coordonnateur des relations communautaires

M. Ghislain Lacombe, Directeur de l'ingénierie et de l'environnement

M. Simon Mercier, Directeur des opérations

TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

M. Alex Craft, animateur

Mme Élodie Rolland, rapporteur

M. Dave C. Arseneau, rapporteur

COMITÉ DE VIGILANCE

Lieu d'enfouissement de Waste Management, Sainte-Sophie

Salle du Club Optimiste de Sainte-Sophie

2181 rue de l'Hôtel de ville, Ste-Sophie, J5J 1K5

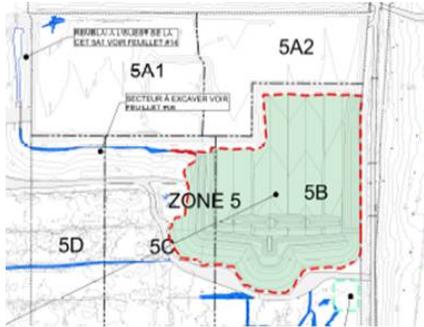
28 novembre 2013, 19 h 00

Ordre du jour (proposition)

- 19 h 00 Mot de bienvenue
- 19 h 05 Approbation de l'ordre du jour
Approbation du compte rendu (réunion du 19 septembre 2013)
- 19 h 10 Travaux réalisés en 2013 et travaux projetés pour 2014
Fonds de valorisation agricole
- 19 h 40 Actions de suivi
- État des travaux d'amélioration du captage
 - Demande de modifications aux décrets
 - Tonnes de matières résiduelles générées, récupérées et enfouies au Québec
- 19 h 45 Rapports d'activités
- Registre des plaintes
- 19 h 50 Divers et prochaine réunion
- 20 h 00 Fin de la rencontre

Travaux 2013

Construction d'une nouvelle cellule d'enfouissement:



Travaux 2013

Construction d'une nouvelle cellule d'enfouissement:

- Coûts des travaux: 3M\$
- Excavation de 200 000 m³ réalisé durant l'hiver 2013
- Superficie de 3 hec
- Capacité d'enfouissement: 1000 000 m³
- Début de l'installation des géosynthétiques le 10 juin prochain
- Livraison de la cellule: Septembre 2013

Travaux 2013

Construction d'une nouvelle cellule d'enfouissement:



Travaux 2013

Installation d'un nouveau collecteur principal de biogaz:



Travaux 2013

Installation d'un nouveau collecteur principal de biogaz:

- Coûts des travaux: 500 000\$
- Installation d'une conduite en PEHD de 600 mm de diamètre sur 500 m. lin
- Conduite pouvant capter les biogaz de la nouvelle zone 5 et la zone 2A
- Travaux en cours et fin des travaux le 19 juillet prochain
- Mise en opération : Septembre 2013



Travaux 2013

Installation d'un nouveau collecteur principal de biogaz:



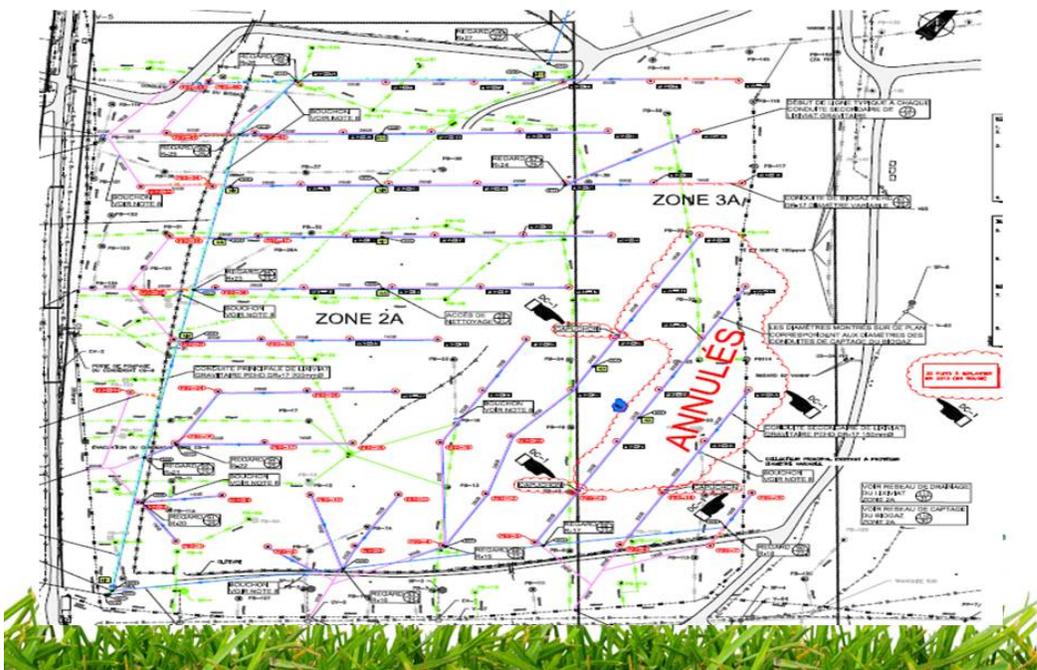
Travaux 2013

Amélioration du réseau de captage sur la zone 2A:

- Coûts des travaux : 3M\$
- Installation d'un nouveau réseau de collecte des biogaz et des lixiviats (10 km de conduite)
- Installation de 75 nouveau puits verticaux de captage des biogaz
- Installation de pompe à piston dans chacun des puits
- Mise en service du nouveau réseau: novembre 2013



Travaux 2013



Travaux 2013

Amélioration du réseau de captage sur la zone 2A:



Travaux 2014

Construction d'une nouvelle cellule d'enfouissement 5CD1:



Travaux 2014

Construction d'une nouvelle cellule d'enfouissement:

- Coûts des travaux: 4,3M\$
- Excavation de 150 000 m³ seront réalisés durant l'hiver 2014
- Superficie de ±3 hec
- Capacité d'enfouissement: 1 000 000 m³
- Début de l'installation des géosynthétiques en juin 2014
- Livraison de la cellule: Septembre 2014



Travaux 2014

Construction du recouvrement final sur la zone 4



Travaux 2014

Construction du recouvrement final

- Coûts des travaux: 800 000 \$
- Superficie de ±3 hec
- Volume de remblai: 27 000 m³
- Début de l'installation des géosynthétiques en juin 2014



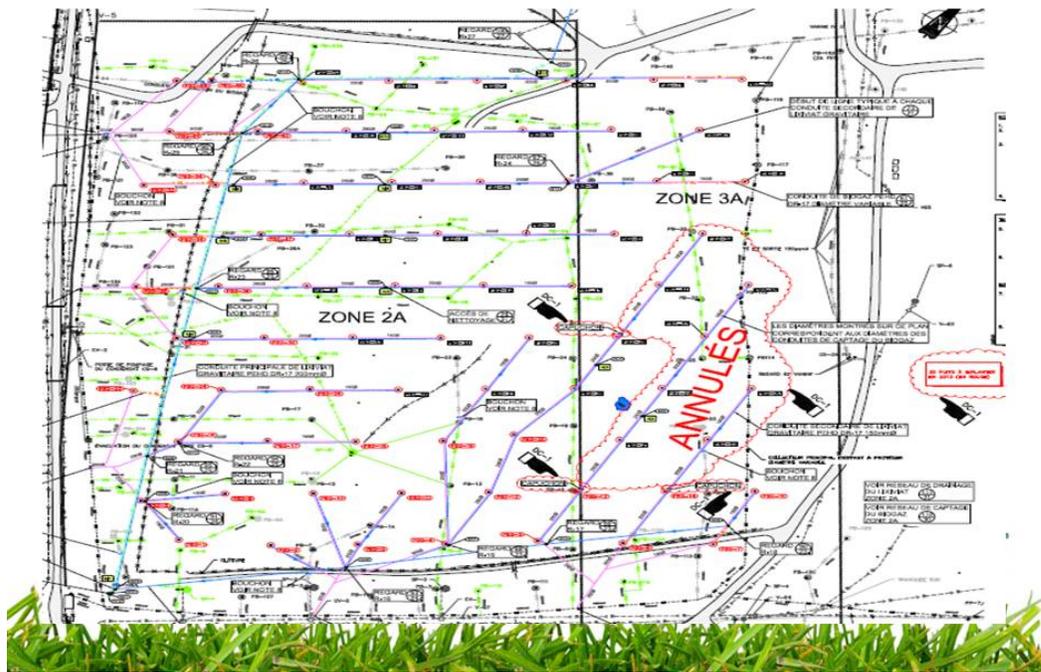
Travaux 2014

Amélioration du réseau de captage sur la zone 2A (phase 2):

- Coûts des travaux : 1M\$
- Installation de 54 nouveau puits verticaux de captage des biogaz
- Installation de pompe à piston dans chacun des puits
- Mise en service du nouveau réseau: Septembre 2014



Travaux 2014





Liste des plaintes – LET Ste-Sophie

Date de la plainte	Température	Secteur	Nature de la plainte	Mesure(s) corrective(s)
26 septembre 2013	N-A	Rang Ste-Marguerite	Camions qui empruntent le rang Ste-Marguerite	Nos clients ont été avisés immédiatement